



Florennes, le 4 octobre 2011

Place de l'hôtel de ville 1
5620 Florennes
Tél : 071/68.14.64-071/68.14.69
0474/94.99.93
quentin.lorent@florennes.be
marion.leboutte@florennes.be

AXE 1 : Insertion socioprofessionnelle

PV du Groupe de travail ATL-Mobilité du 23 septembre 2011

1. Présents :

Christine Houcke (ATL), Anne-Michèle Dumont (PMS), Noémie Chartier (AMO), Josiane MAZUY (CPAS), Nicolas Dehombreux (secrétaire CPAS), Anne-France Stimart (Bibliothèque), Frédérique Seyler (présidente CPAS), Quentin Lorent (PCS), Marion Leboutte (PCS).

2. Introduction :

Monsieur LORENT remercie les participants et introduit la réunion dont voici l'ordre du jour :

- Travail au niveau du taxi social du CPAS.
- Enquête mobilité auprès de la population
- Retour sur l'Accueil temps libre (ATL)

3. Taxi social :

Fin août 2011 le règlement d'ordre intérieur du taxi social a été retravaillé ainsi que les conventions des bénévoles. (Voir doc)

De plus, un relevé des chiffres concernant l'utilisation du taxi a été établi. (Voir doc)

Au niveau de l'équipe des chauffeurs, l'organisation compte une personne engagée sous article 60 et 3 bénévoles. La personne engagée sous article 60 est présente 3 jours semaines et les bénévoles en fonction de leurs disponibilités. Il faut recréer une dynamique avec les bénévoles qui doivent être reconnus, soutenus et encadrés. En tant que bénévole, il ne faut pas que ce soit trop lourd, le service devrait pouvoir respecter le temps que le volontaire souhaite donner, pour cela il faudrait une équipe plus conséquente. Nous pourrions proposer une formation à l'accueil pour l'équipe taxi sociale et la sélection médicale.

Au point de vue de l'organisation il semblerait intéressant d'établir un horaire pour recevoir les appels par exemple entre 9h et 11h afin de « discipliner » la population par rapport à sa prise de RDV, et améliorer la planification des transports.



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la WALLONIE et de la Commune de FLORENNES



Par rapport au règlement il faut faire attention aux dérives et pour cela les directives doivent être claires.

Faudrait-il recadrer le public ? Ne faudrait-il pas réorienter les personnes vers le bon opérateur de mobilité en fonction des spécificités de la demande ? Pour cela la personne chargée de recevoir les appels téléphoniques devrait « trier » les demandes en fonction d'un canevas bien établi.

(Il faudrait réaliser un tableau avec les opérateurs de mobilités pour bien visualiser qui fait quoi.)

A terme le but est que ce service de taxi social se pérennise, la question est de savoir jusqu'où nous sommes prêt à aller ? Il faudrait se renseigner au niveau de la région wallonne pour savoir ce qu'ils peuvent proposer pour soutenir le service, mais aussi se renseigner concernant les points APE, le budget ?

Par rapport à la prise en charge, elle pourrait passer de 2€ à 3,50€ ce qui correspond à une moyenne entre le domicile et le CPAS pour l'ensemble de la commune.

Les transports acceptés par le taxi social doivent être dans un rayon de 40 km autour de Florennes.

Une réunion avec l'équipe de bénévoles et la personne article 60 est fixée au jeudi 3 novembre à 19h au CPAS.

Il serait intéressant de contacter Mr Roland Vandereck afin de créer un partenariat privilégié avec la Croix Rouge.

4. Retour sur l'accueil temps libre :

Mme Houcke fait le point sur l'accueil temps libre.

L'ONE a donné l'agrément pour l'accueil extra scolaire communal, il s'agit maintenant de la mise place concrète. Mme Houcke travaille avec les accueillantes et en collaboration avec les enseignants. Un gros travail a été la légalisation des accueillantes dans un souci de professionnalisation.

Au sujet de l'accueil du mercredi après-midi qui sera ouvert à toutes les écoles de l'entité, des locaux potentiels ont été identifiés. L'étape suivante est de réaliser une étude pour présenter des propositions concrètes au Collège.

En premier lieu il faut déterminer où organiser l'accueil du mercredi après-midi. Serait-il plus intéressant d'organiser un accueil centraliser ou en 2 pôles ?

Par la suite un travail sera lancé pour la remise en place de plaine de jeux pendant les vacances.

Il faut continuer à avancer pas à pas.

5. Enquête mobilité auprès de la population :

Lors de la prochaine réunion, le groupe travaillera principalement sur la réalisation d'une enquête de mobilité à destination des citoyens.



6. Conclusion :

La prochaine réunion du GT ATL-mobilité est fixée **au 27 octobre à 14h30 dans la salle PCS.**

Une réunion avec l'équipe de bénévoles et la personne article 60 est fixée **au jeudi 3 novembre à 19h au CPAS.**

Il serait intéressant de contacter **Mr Roland Vandereck** afin de créer un partenariat privilégié avec la Croix Rouge.

**Marion LEBOUTTE.
Assistante sociale du
Plan de Cohésion Sociale
Administration communale de Florennes.**



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la WALLONIE et de la Commune de FLORENNES



Wallonie